



PRODUCTEUR

ENTREPRISE

BERRY GRAINES

Chiffre d'Affaires (2017) :
clôture au 30/09/2018

Effectif (2017) : 2

Pays (siège social) :
France

Site internet :
<http://berrygraines.com/>

Contact :
Marion BRETEAU
Co-fondatrice
contact@samajestelagraine.com
[+33 6 80 47 90 59](tel:+33680479059)



Production de quinoa au cœur de la France avec BERRY GRAINES

CONTEXTE

Après un diplôme d'ingénieur agricole et 3 années d'expériences professionnelles, Marion Breteau et Damien Sneessens reprennent l'exploitation agricole familiale en 2014. En 2015, ils décident de diversifier les cultures et gérer la commercialisation de leurs produits afin de gagner en valeur ajoutée.

Pseudo-céréale sans gluten, la demande en quinoa est en croissance constante. Cependant, cette super graine reste majoritairement importée en France. Face à ce constat, et sachant que le souhait de consommer sain, sûr et français est de plus en plus important, Marion et Damien décide de cultiver du quinoa dans le Berry.

OBJECTIF(S)

- Diversifier les cultures de l'exploitation
- Gagner en valeur ajoutée
- Proposer des protéines végétales origine France, bonnes pour la santé et tracées



DÉMARCHE

Le climat dans la région du Berry étant propice à la culture de quinoa, Marion et Damien décident de s'inspirer de ce qui fait dans la région d'Angers (actuellement seule région française à produire du quinoa) pour commencer leurs propres cultures.

Le quinoa étant une graine originaire d'Amérique du Sud, Marion et Damien commencent par faire un voyage au Pérou pour étudier les variétés et les équipements utilisés. Ils s'intéressent particulièrement à la méthode pour retirer la saponine, l'enveloppe qui entoure la graine et qui ne se consomme pas.

Pour en savoir plus

https://www.leberry.fr/nerondes/economie/agriculture/2017/11/12/marion-et-damien-ont-fait-pousser-du-quinoa-en-berry_12623242.html#refresh

<https://www.francebleu.fr/infos/agriculture-peche/nerondes-du-quinoa-made-berry-1510671532>

DÉMARCHE (SUITE)

Après avoir choisi une variété de quinoa libre de droit et qui s'adapte aux conditions berrichonnes, le couple lance la culture de quinoa en commençant d'abord avec 4 hectares. Les cultures demandent un désherbage ne pouvant être que manuel car il n'existe pas de produits phytosanitaires adaptés. De plus, le couple souhaitant atteindre un taux de pureté supérieur à 99%, ils s'astreignent à effectuer un tri des graines minutieux.

En 2016, Marion et Damien passent à 40 hectares de surface cultivée puis à 80 hectares en 2017. Ils souhaitent pouvoir tripler la production l'année suivante. Afin de diversifier leurs gammes et leurs champs, ils ont également lancé des cultures de lentilles corail, petit épeautre et amarante.

Souhaitant pouvoir gérer toutes les étapes, du semis jusqu'à la commercialisation, le couple a créé la société BERRY GRAINES afin de gérer le tri et la commercialisation des graines vendues en gros. Ils ont également créé la marque « Sa majesté la graine » afin de vendre leur production de quinoa au détail. Cela leur permet d'assurer une parfaite traçabilité de leurs produits.

« Du champ à l'assiette », c'est ce qui pourrait résumer l'activité de Berry Graines. Une maîtrise totale de la filière, de la production à la commercialisation, afin de proposer aux consommateurs, en toute transparence, des super graines 100% origine France, bonnes pour la santé au travers de préparations gourmandes.

FACTEUR(S) CLÉS DU SUCCÈS

- Forte demande en quinoa : c'est une graine sans gluten et à haute valeur nutritionnelle
- Demande pour consommer français et local de plus en plus importante
- Cuisson deux fois plus rapide que les autres références du marché

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES POUR LA FILIERE
<ul style="list-style-type: none"> • 4 hectares expérimentaux en 2015, 80 hectares en 2017 • Diversification de la gamme (lentilles corail, petit épeautre, pois cassés ...) • Marge à l'hectare bien supérieure à celle des céréales habituellement cultivées dans le Berry 	<ul style="list-style-type: none"> • Production de protéines végétales d'origine française • Production de graines de qualité • Production de graines 100% tracées • Création d'une filière via la contractualisation avec des agriculteurs voisins